

Anthrax cutané - CHUV



Informations relatives à
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Psychiatrie

Epidémiologie

Agents infectieux



Bacillus anthracis

Réservoir



Environnement, animaux contaminés (laine, cuir)

Mode de transmission



Dans la communauté: par contact cutané direct avec des animaux malades ou des produits d'animaux contaminés, viande contaminée



A l'hôpital: possible dans de rares cas par contact direct avec des lésions cutanées

Période d'incubation



1 à 7 jours, possible jusqu'à 60 jours

Prise en charge du patient

Précautions Standard + Mesures Additionnelles



Aucune, l'application des Précautions Standard est suffisante



Mesures Additionnelles Contact en présence de lésions cutanées avec écoulement non contenu par un pansement

Placement

Si Mesures Additionnelles Contact :



Chambre individuelle



Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe)

Durée des mesures



Jusqu'à l'arrêt de l'écoulement non contenu par un pansement

Suivi microbiologique

- > Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi
-

Soins de base

- > En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
-

Matériel de soins

- > Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
 - > Privilégier le matériel à usage unique
-

Transport

Si Mesures Additionnelles Contact :

- > Vêtements propres
 - > Pansements hermétiques et non souillés
 - > Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
 - > Limiter les déplacements pendant la durée de la maladie
-

Circulation

Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties à l'extérieur
 -  Pansement hermétique et non souillé
 -  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
 -  Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
-

Visiteurs

Si Mesures Additionnelles Contact :

-  Ne pas s'asseoir sur le lit
 -  Désinfection des mains en sortant de la chambre
 -  Surblouse seulement si participation aux soins
-

Transfert/Sortie

Si Mesures Additionnelles :

-  Avertir le service/l'établissement de soins de destination
-

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains



Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection



Si risque de projections de liquides biologiques



Ou si Mesures Additionnelles Contact (sauf si simple passage dans la chambre)

Masque



Non en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

Lunettes de protection



Non en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

Mesures complémentaires



En cas de contact direct avec les lésions cutanées, s'adresser à la médecine du personnel
